AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (13)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Littière, 14 février 1873

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Littière, 14 février 1873

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)
Collation2 p. (74r, 75r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Littière, 14 février 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47321

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

#### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction14 février 1873
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireLittière
Lieu de destination50, rue Berzélius, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméGodin demande des renseignements complémentaires sur un sujet d'exploitation de mines que lui a soumis Littière. Il lui propose de venir le voir à Versailles au 28, rue des Réservoirs.

## **Mots-clés**

#### Ressources naturelles

Lieux cités<u>28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 18/09/2023

en lui vienne 1 ea; bien que vous le com comme une infan plaisantèrie dont desire Ilia que person for comache les auteurs afin d'en parger l'étatiesement des prapiers que on Daivent arais ance rapport a la constabile huisqu'il aaget à inste tions officiales, main has havingue derait nicerain faire periore voto lemps les questions quare vous aver deser tron faire d'aubeurs (agree, je vous per men been carriales cipie

Nervailles 14 fer Par voto e lette de 12 courant vous me praper dero des termes tres vagas. l'examen à une question Deaploitation Its mines I mies rout dispose a recevoir les caplications Alus pricioso que on preus me donner over cette affaire, mais avant loute chose is me semble necessaire d'endiquer leur de la mina, les moreuro 3 asphorteetions y sout appliques , marie de una sociarelle